



La Ferté-Milon
Mosloy
Saint-Quentin-sur-Allan



2022

REVUE MUNICIPALE 50

LA FERTÉ-MILON · MOSLOY · SAINT-QUENTIN-SUR-ALLAN



Céline Le Frère
Maire de La Ferté-Milon



Oliver Lavoix
Maire adjoint
Vice-président Commission
patrimoine et culture



Caroline Mas
Maire adjointe
Vice-présidente Commission
enfance-jeunesse



Marc Andrieux
Maire adjoint
Vice-président Commission
Aménagement urbain et
sécurité et Commission vie
associative



Françoise Bocquet
Maire adjointe
Vice-présidente CCAS



Jacques Gebka
Vice-président USESA



Denise Meunier



Michel Gille



Corine Ferté



Francis Vilnois



Nicole Warzee



Rémy Marot



Patricia Duffieux

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les conseillers poursuivent
la gestion des projets
malgré la pandémie qui dure
depuis deux ans, le travail et
le dynamisme sont toujours
présents au service de tous.



Claude Géninascas



Élodie Laignel



Sébastien Véron



Benoit Point



Céline Jay



Arlette Feltrin

Chères Milonaises, chers Milonais,

Vous aurez le plaisir de parcourir tout au long des belles pages de la revue annuelle, les réalisations de l'équipe municipale ainsi que les actions de toutes les associations qui ont, malgré toutes les difficultés de cette année, maintenu une activité pour leurs adhérents.

La COVID n'a pas eu raison de notre dynamisme collectif !

Mon action au quotidien est d'impulser, de piloter et de coordonner, avec les services de la commune et les élus, le programme de notre équipe municipale :

- Travailler sur l'amélioration du cadre de vie des Milonais au quotidien mais aussi au développement de projets structurants.
- Améliorer la sécurité et notamment la sécurité routière en faisant réduire la vitesse des véhicules et en redonnant la place aux piétons.
- Accompagner le développement des structures enfance et jeunesse nécessaires à l'accueil de nouvelles familles.
- Valoriser le patrimoine et la culture pour le développement du tourisme, donc l'économie de notre ville mais également pour favoriser le lien social entre les habitants.
- Accompagner l'activité économique et la mobilité en étant force de propositions et vigilant sur tous les sujets comme le commerce le train, etc.
- Soutenir les actions de toutes les associations.
- Être moteur de l'intercommunalité pour défendre les dossiers mais aussi pour participer au rayonnement de notre territoire.

L'année 2021 a vu, entre autres, la réalisation de plusieurs projets lancés de longue date par notre équipe et dont je suis fière : la salle polyvalente avec la salle des fêtes ouverte à la location pour les Milonais et la première phase des travaux de l'esplanade du château, deux projets structurants qui ont nécessité du temps et de la cohésion pour aboutir.

C'est pourquoi je souhaite mettre à l'honneur tout cet engagement collectif, c'est une qualité précieuse qu'il faut préserver et qui fait la singularité de la vie de notre village.

Je tiens à remercier sincèrement tous les élus du conseil municipal, les agents techniques et administratifs, les bénévoles des associations et vous tous, chers Milonaises, chers Milonais, pour ce soutien dans ce travail.

Nous avons souvent tendance à regarder les côtés négatifs au lieu de nous réjouir des actions positives. Faisons-le ensemble et nous verrons la vie plus belle !

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2022 !

Céline Le Frère 

Céline Le Frère
Maire de La Ferté-Milon



CCRV

Les actions menées par la CCRV

La Communauté de communes Retz-en-Valois est une instance où il est primordial de siéger car nous y prenons des décisions importantes pour notre territoire et par conséquent pour la commune.

Ci-après, quelques compétences de la CCRV traduites en action pour la commune :

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire

Par une délibération en date du 26 mars 2021, le Conseil Communautaire a approuvé l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de La Ferté-Milon, suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 10 au 28 septembre 2020. Cette approbation met un point quasi-final à l'élaboration de ce document, lancée en 2013. Cette AVAP est très importante pour la sauvegarde et la valorisation de notre patrimoine bâti et non bâti. Elle a été mise en œuvre par les services de la CCRV, en collaboration étroite avec les services de la commune, des élus et en concertation avec les habitants. Elle est annexée au PLUi et est mise en œuvre, sous le contrôle de l'architecte des Bâtiments de France, pour l'instruction des autorisations de travaux et les demandes de permis de construire.

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17

Tout au long de la période de crise, la CCRV s'est mobilisée pour accompagner les commerçants, entreprises de son territoire en relayant l'ensemble des dispositifs d'aides mis en place par l'État et la Région, et pour répondre à leurs problématiques.

En 2021, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de l'Aisne, la CCRV a lancé sa plateforme territoriale d'e-commerce www.retzenvalois-shopping.fr afin d'accompagner les entreprises du territoire dans leur transition numérique.

Vous pouvez retrouver vos commerçants de proximité en ligne. En quelques clics, commandez et récupérez vos achats en boutique sur le principe du "Click and Collect" ou directement livrés chez vous, si le commerçant propose ce service. Découvrez le mode d'emploi en vous rendant sur www.retzenvalois-shopping.fr.



Sébastien Véron
Conseiller municipal

Activité économique

Dès le premier confinement, le conseil municipal a pris la mesure de l'ampleur de l'impact de cette crise sanitaire sur nos commerces. Certains ont tiré leur épingle, d'autres en raison de mesures administratives en ont subi de plein fouet les conséquences. En plus des dispositifs mis en place par l'État et la région, la CCRV est venue en aide aux commerçants en leur versant une subvention allant jusqu'à mille euros. Seuls 2 commerces ont fermé leurs portes pour des raisons personnelles : la pizzeria Moustache et l'atelier d'Élise dont le fonds a été racheté par un salon de coiffure la bulle de Jenny.

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

MAINTENANT TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS se trient !

LES NOUVEAUX !

- Bouteilles & flacons en plastique
- Emballages métalliques
- Cartons & briques alimentaires
- Tous les papiers, journaux, magazines
- Pots et barquettes en plastique
- Boîtes et tubes en plastique
- Sacs, sachets et films en plastique
- Petits emballages métalliques

www.cc-retz-en-valois.fr

Un doute, une question, appelez le **03 23 96 99 84**

Les enjeux de la collecte des déchets sont nombreux. Financier déjà car les taxes liées au traitement des déchets augmentent et vont continuer d'augmenter. Environnemental aussi car nous devons tous faire un effort sur la limitation des plastiques mais aussi et surtout sur le tri des déchets. Cela a démarré depuis le 13 septembre, l'ensemble des habitants peut désormais déposer tous ses emballages et papiers, sans exception, dans le bac de tri (bac jaune).

Avec la simplification des consignes de tri, davantage de déchets seront désormais recyclés pour permettre la réutilisation de matière première dans la production de nouveaux emballages ou objets.

Assainissement et eau potable

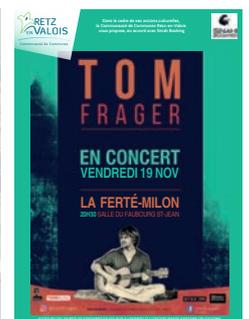
Cette année les travaux de réhabilitation des canalisations d'eau potable et d'assainissement au carrefour stratégique de la rue de Meaux et de la rue du Marché au Blé ont dû être reportés suite à des désordres structurels chez un riverain. Ces travaux devraient avoir lieu en 2022 ou, à défaut, sur les réseaux d'assainissement rue de Verdun.

Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

La CCRV entretient 203,5 km de voiries communautaires réparties sur 45 communes du territoire ainsi que les zones d'activités existantes. Elle assure le fauchage des accotements trois fois par an, le rebouchage des nids-de-poules de nos routes en dehors des agglomérations.

École de Musique Intercommunale

Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux concerts organisés par l'École de musique cette année, Quatuor de Retz et Tom Frager.



L'association des Commerçants milonais a été réactivée avec des difficultés d'organiser des manifestations en raison des soubresauts du covid. Le conseil a voté un budget de 3 000 euros pour des actions qui verront le jour en 2022. Enfin, le plan *Petite Ville de Demain* prévoit également des dispositifs pour renforcer les commerces existants et en développer de nouveaux. Il en va de l'attractivité de notre commune.

Ce sont des démarches de long terme qui, nous l'espérons, seront couronnées de succès. À court terme, la meilleure façon de soutenir nos commerces, c'est d'y faire ses courses.

La Ferté-Milon Petite Ville de Demain

La candidature de la ville de La Ferté-Milon pour intégrer le programme "Petites Villes de demain" a été retenue par l'État et concrétisée en avril 2021 par la signature officielle de la convention d'adhésion avec M. le Préfet, M. le Président du Conseil départemental et M. le Président de la Communauté de communes.

La Ferté-Milon fait partie des 25 communes retenues dans l'Aisne. Ainsi, notre commune va pouvoir s'appuyer sur le programme afin d'accélérer des actions déjà identifiées qui bénéficieront à l'ensemble du bassin de vie.

Petites villes de demain : de quoi s'agit-il ?

Petites villes de demain est un programme national s'adressant aux villes de moins de 20 000 habitants qui jouent un rôle de centralité sur le territoire.

Les enjeux pour la commune sont les suivants ;

- Développer des actions de redynamisation du centre bourg (développement du commerce, aménagements de sécurité routière, aménagement des espaces publics, réhabilitation d'îlots d'habitat...).
- Poursuivre les travaux de réhabilitation thermique et fonctionnelle des bâtiments publics.
- Soutenir les actions de valorisation du patrimoine bâti et non bâti, levier essentiel d'attractivité résidentielle, commerciale et touristique.

Ce sont des actions que nous menons à La Ferté-Milon depuis plusieurs années et qui ont besoin d'être confortées, consolidées et accompagnées.

Comment ?

Un chef de projet a été recruté pour nous aider à finaliser la stratégie de revitalisation et élaborer l'ORT (Opération de Revitalisation de Territoire qui est un nouvel outil mis à disposition des collectivités locales pour lutter prioritairement contre la dévitalisation des centres-villes). Pierre Tutin a démarré mi-octobre et partage son temps entre la Communauté de communes Retz-en-Valois, Villers-Cotterêts et La Ferté-Milon. Il a pour mission de suivre les projets de développement et de revitalisation de la commune. Cela nous permettra pour les 6 ans à venir, de bénéficier de soutiens financiers importants et également d'obtenir un appui sur mesure en matière de méthodes, de suivi.

Un premier exemple est la signature de la convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour le soutien financier des Milonais pour la restauration du patrimoine bâti.



Pierre Tutin
Chef de projet
Petites Villes de Demain

TRAVAUX



Esplanade du château 1^{re} phase

	DÉPENSES	RECETTES
Publication	864,00 €	
Mission CT SPS	2 808,00 €	
MO	29 104,80 €	
Grilles	3 801,00 €	
Travaux	317 353,49 €	
Passerelle	11 763,36 €	
Éclairage	27 386,89 €	
DETR		142 560,36 €
API		48 657,50 €
DRAC		12 300,00 €
CRTE		11 156,00 €
FACTVA		52 058,67 €
Ressources propres		98 962,12 €
Total	365 694,65 €	365 694,65 €

TRAVAUX



La salle des fêtes 1^{re} phase de réhabilitation de la salle polyvalente

	DÉPENSES	RECETTES
Travaux	678 158,80 €	
Mission CT SPS	16 876,64 €	
MO	70 508,38 €	
Grilles	3 801,00 €	
Mobilier	34 217,73 €	
DSIL		167 493,96 €
API		249 053,60 €
FACTVA		111 245,17 €
Ressources propres		273 968,82 €
Total	799 761,55 €	799 761,55 €

Autres investissements et travaux en cours

Achat de matériel Informatique de l'école	19 500 €
Étude pour les travaux de réhabilitation de la boulangerie	9 499 €
Étude de l'Église Saint-Nicolas	35 000 €
Étude du multi-accueil	8 820 €
Lancement du marché des remparts	31 668 €
Trottoir jusqu'au magasin Carrefour	26 588 €
Reprise de concessions au cimetière	23 980 €
Étude sur la scénographie touristique	30 594 €

Parole d'élue



Céline Le Frère
Maire de La Ferté-Milon

Les investissements structurants de la commune se poursuivent.

Cela va de pair avec une recherche de financement optimisée !

En 2021 les dépenses d'investissement se sont élevées à 668 930 € et les recettes d'investissement à 264 965 €.

Bien évidemment, la planification de chaque projet est importante car nous devons entrer dans les dispositifs et les calendriers des différents financeurs que sont l'État, la Région, le Département, la CAF, etc.

Ce sont autant de partenaires que nous devons convaincre de l'intérêt et du sérieux de nos projets.

Nous les remercions car ils nous accompagnent depuis plusieurs années, sans eux nos projets ne verraient pas le jour !

AMÉNAGEMENT URBAIN

Parole d'élus



Marc Andrieux
Maire-adjoint,
Vice-président Commission
Aménagement urbain et sécurité

« Il n'est pas aisé
de prendre des décisions
et c'est notre lot quotidien
mais quand le résultat
est là et qu'il y a
l'esquisse d'un sourire,
la motivation pour
le lendemain est assurée. »

Après avoir exercé des responsabilités au sein de mon entreprise et œuvré pendant des décennies à tous les niveaux de la vie fédérale, me permettant entre autres de sillonner le monde entier, je me concentre sur notre petite ville.

En effet, j'ai le grand privilège, au sein d'une équipe, d'assurer et améliorer le quotidien de nos concitoyens, notamment dans le domaine de l'aménagement urbain, vaste domaine qui touche tous les corps de métiers...

Il n'y pas un jour où je ne suis pas confronté à une situation ou à des doléances qui demandent clairvoyance et souvent humilité car chaque problème aujourd'hui, avec le contexte sanitaire, prend un écho particulier.

Avec les principes et les valeurs qui m'animent, rigueur, partage, esprit d'équipe, solidarité... je suis à l'écoute de mes concitoyens 24h/24 et surtout je tente d'y répondre rapidement avec des moyens qui ne sont pas illimités (humains, matériels, financiers).

J'ai un rôle de coordinateur entre les différents secteurs que sont les grands travaux, le scolaire, le CCAS, fêtes et cérémonies, la sécurité... bref mes collègues sont comme moi sollicités régulièrement et doivent répondre à une demande et donc je planifie, chaque semaine avec l'équipe technique, les travaux à effectuer.

Il n'y pas que de petites économies à faire, il faut suivre avec rigueur le suivi des contrats de maintenance (chaudières, alarme, électricité, plomberie, ascenseurs...).

En fait je suis un facilitateur en équilibre permanent, un alchimiste pour répondre efficacement à la demande.

Je citerai une citation de John Cook Wilson : «*Tout le monde croit savoir exactement comment nous devons vivre*». Ce qui plaît aux uns...



L'ÉQUIPE TECHNIQUE

Aménagement urbain

Notre commission, comme elle s'y est engagée, poursuit ses études de faisabilité et finalise un certain nombre de travaux.

36, rue de la Chaussée

Un aménagement paysager et une dizaine de places de parkings supplémentaires y sont prévus. Néanmoins, la démolition du bâtiment a généré quelques dégâts sur l'habitation mitoyenne. À ce jour, le chantier est sécurisé et se trouve aux mains des experts d'assurance.

Salle polyvalente

Achat d'équipements à destination de la salle des fêtes ouverte au public depuis le 1^{er} juillet 2021.

Mise en place d'un **composteur** au cimetière.

L'achat d'un **tracteur de tonte** permettant d'avoir une aire de loisirs accueillante au niveau des installations sportives (cours de tennis et gymnase).

Et pour 2022

Mise en place pour le printemps de **3 bancs de pique-nique** sur l'île Lamiche.

Zone 30 étude en cours pour mise en place aux entrées de ville.

État des lieux et plan d'actions pour la mise en place d'une **signalétique directionnelle, touristique et commerciale**.

Réfection de tranches de voirie.

Nettoyage de la **roue à aubes**.



COMPOSTEUR



TRACTEUR DE TONTE

Membres de la commission

Aménagement urbain et sécurité

- Céline Le Frère, présidente ●
- Marc Andrieux, vice-président ●
- Olivier Lavoix ●
- Françoise Bocquet ●
- Denise Meunier ●
- Francis Vilnois ●
- Rémi Marot ●
- Claude Geninasca ●
- Sébastien Véron ●
- Céline Jay ●

SÉCURITÉ



ÉQUIPEMENT SALLE DES FÊTES

 www.lafertemilon.fr

Découvrez le nouvel aménagement de la salle des fêtes en vidéo sur le site de la mairie.



BANCS DE PIQUE-NIQUE

Sécurité

La sécurité c'est l'affaire de tous, cette phrase est régulièrement distillée par nos politiques mais dans les faits, l'incivilité et la malveillance ne cessent de croître et la confrontation n'est pas le meilleur moyen pour aplanir ces difficultés qui pèsent lourdement sur nos concitoyens. C'est pour cela que nous continuerons à déployer des caméras vidéo. D'autres études sont en cours pour sécuriser de nouvelles zones.

Cadre de vie

Nous rappelons régulièrement dans notre Milon Info, les comportements à proscrire et les incivilités qui en découlent ainsi que des petits travaux qui soulageraient nos agents communaux qui ont déjà fort à faire avec le quotidien, les espaces verts, les petits travaux de voirie, préparation d'évènements, et bien d'autres tâches...

Participez à la qualité de vie par :

- le nettoyage de vos trottoirs,
 - le nettoyage au cimetière (pourtour des tombes de vos proches),
 - le ramassage des déjections de vos chiens (des sacs sont à disposition à la mairie),
 - le respect des jours et heures de la sortie et rentrée de vos poubelles,
 - le respect des emplacements de stationnement.
- et en :
- évitant les bruits intempestifs.
 - ne faisant pas de feux dans les jardins.
 - tenant en laisse vos animaux.

Parole d'élus



Francis Vilnois
Conseiller municipal

Agir pour la commission aménagement urbain et sécurité, c'est aller sur le terrain et faire remonter toutes mes observations : avertir sur des interventions nécessaires pour assurer le bon déroulement des réalisations de la commission et des tâches de l'équipe technique.



L'USEDA (Union des secteurs d'Énergie du département de l'Aisne) s'occupe, pour les communes adhérentes de **l'entretien et de l'extension du réseau d'éclairage public, des bornes de recharge électrique, de la fibre optique ou encore de l'enfouissement des réseaux électriques.**

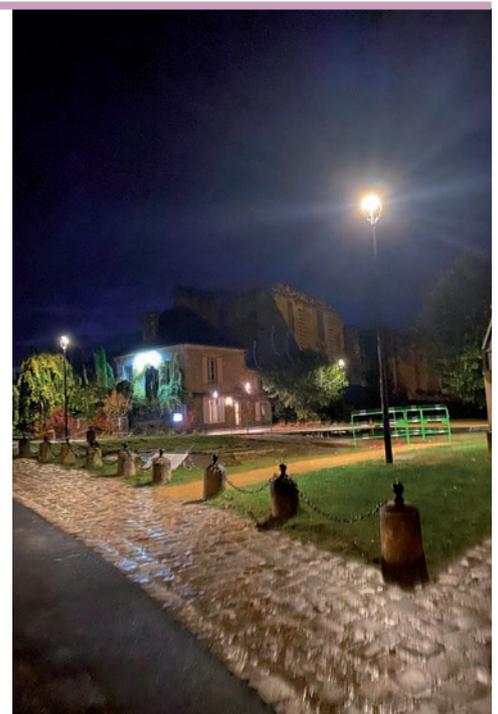
Chacune des communes du syndicat est représentée par des élus désignés par le conseil municipal. La Ferté-Milon dispose ainsi de deux délégués : Messieurs Marc Andrieux et Jacques Gebka.

Au cours de l'année 2021, nous avons pu compter sur l'expertise des techniciens de l'USEDA et de ses délégataires pour la réalisation des travaux suivants :

- Extension de l'éclairage public – rue de Villers : ces travaux permettent aux piétons de circuler en toute sécurité entre la rue Corot et la supérette.
- Extension de l'éclairage public pour desservir l'esplanade du Château
- Renouvellement de l'éclairage public de la rue du Vieux Château
- Déplacement de candélabres d'éclairage public sur le parking de la rue de la Chaussée
- La pose et la dépose des guirlandes pour les fêtes.

Les projets pour 2022 :

- Enfouissement des réseaux électriques entre la rue de Villers et le transformateur de la rue Corot
- Rénovation de l'éclairage public rue de Montholon
- Extension du réseau d'éclairage public pour desservir le parking aux abords du château
- Installation de feux tricolores aux abords de l'école dans le cadre de la troisième phase des travaux de sécurisation.



L'eau POTABLE



Jacques Gebka
Conseiller municipal

Représente notre collectivité à l'USESA.

Élu vice-président, il a en charge les travaux d'amélioration du réseau sur l'ensemble du territoire des cent communes de l'USESA.

En 1964, les syndicats d'eau de l'arrondissement de Château-Thierry et quelques communes indépendantes ont créé l'union des syndicats d'eau avec pour mission une gestion en affermage.

En 2007, à la demande de l'État une nouvelle réforme du schéma intercommunal a été créée : l'USESA (Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne).

En 2008, la commune de La Ferté-Milon a intégré cette nouvelle entité qui représente aujourd'hui :

	106 communes
	80 000 habitants
	1 343 km de canalisation principale
	79 réservoirs
	38 ressources

avec pour compétences :

- Production et distribution de l'eau potable,
- Études et travaux,
- Protection de la ressource en eau,
- Contrôle de la délégation du service publique.

La délégation de service public a été confiée à la société VEOLIA le 1^{er} mars 2013 pour une durée de 15 ans.

La mission de l'USESA définie par ses élus est de mettre à disposition de ses abonnés en permanence une eau de qualité en quantité suffisante et de maintenir son patrimoine en bon état sans en reporter le coût sur les générations à venir.



Cette politique s'appuie sur un schéma directeur élaboré en 2008 ; il s'accompagne d'un programme annuel de renouvellement des réseaux et ouvrage :

Programme travaux 2022	11,30 M€ HT
Entretien	2,60 M€ HT

Les opérations définies dans ce schéma directeur consistent principalement à la réalisation des interconnexions entre les différentes ressources existantes pour pallier les éventuelles défaillances en cas d'insuffisance ou problème de qualité (sujets de plus en plus fréquents : sécheresse, pollution...). Ce maillage effectué à partir de 2008 permet aujourd'hui de secourir 85% des abonnés.

Le programme de travaux réalisé sur la commune en 2020-2025 fait partie de ce schéma directeur.

Nous sommes désormais sécurisés en cas de défaillance de notre unique ressource, le puits de la carrière rue Saint-Lazare, par l'interconnexion en provenance de Château-Thierry via le captage de Torcy.

Cette liaison a permis de raccorder Villers-Cotterêts qui a connu ces dernières années des problèmes de production en période de sécheresse et parallèlement d'assurer le secours de Marolles et Préciamont.

Coût de cette opération	4 153 000 € HT
--------------------------------	-----------------------

Ces investissements importants sont impératifs pour renouveler un réseau de distribution vieillissant, les premiers réseaux en place datant de 1920-1930.

Prix de l'eau

En 2021, l'USESA a baissé le prix de l'eau en diminuant de 50 % l'abonnement annuel et en baissant de 0,10 € le m³ ce qui représente une baisse de 30 € environ par an pour la facture type de 120 m³.

Pour 2022, l'USESA n'augmentera pas sa part syndicale, seule la part du délégataire VEOLIA augmentera suivant le coefficient de révision annuel fixé dans le contrat conformément aux règles des marchés publiés.

Parole à l'opposition

Bien mal commencée, entre les confinements, les masques, les restrictions diverses, les vaccinations facultatives mais quasi obligatoires, cette année « meilleure », que nous appelions de nos vœux il y a un an, ne s'est pas réalisée.

Des activités sportives restreintes puis de nouveau permises, avec le passe sanitaire dûment scanné, ainsi que pour les salles de spectacles, les restaurants et autres lieux de loisirs. Des décisions gouvernementales intempêtes, et sans discernement, de fermetures impactant des manifestations fleuries, obligeant les commerçants concernés à brader leur stock, entraînant la mort de nombreuses entreprises, comme à La Ferté-Milon.

Quel mal aurait-ce été pour une association privée milonaise si son allocation avait servi, pour une fois, à soutenir ce commerçant ? Une attente d'un an pour des activités en pointillés... Qu'est-ce que cela aurait changé ?

La municipalité ne s'est pas investie pour aider les commerçants à monter des dossiers, les centraliser, et les remettre aux Hauts-de-France, comme l'ont fait certaines communes proches. Pourtant, l'article de la majorité dans la revue municipale 2021 annonçait bien sa volonté de les soutenir.

En attendant, la commune a perdu deux commerces. Qui va les remplacer ? Des doublons ? Nous avons tenté de pousser la municipalité à aider nos commerçants, sans que cela ait eu d'effets, et nous avons mis en valeur certains d'entre eux et des artisans, via notre encart dans le Milon Info, pour les faire mieux connaître.

Cette année a également vu la démocratie bafouée : très peu de réunions des commissions, des conseils municipaux ne respectant pas la cadence obligatoire d'un par trimestre, bien des décisions prises sans aucun débat, et des procédures d'appels d'offres sans qu'aucun membre de l'opposition puisse participer à leur élaboration, leur dépouillement, et encore moins au choix des entreprises retenues.



Notre droit à l'expression est réduit, dans la publication mensuelle, à un texte de 2 200 caractères sans photo, ou 1 700 avec photo. Nos interventions sont souvent coupées dans les conseils, nous empêchant de nous exprimer, et rencontrent une forte indifférence.

Peut-être utopistes, nous espérons qu'en 2022, les membres de l'opposition seront intégrés dans les prises de décisions, que celles-ci respecteront les règles, et que le dispositif Petites villes de demain permettra d'avoir enfin un vrai projet global de redynamisation de notre ville. Bonne année à tous les Milonais.

CCAS Centre Communal d'Action Sociale

Interview de M^{me} BOCQUET, vice-présidente du CCAS depuis mai 2014 et maire adjointe depuis mai 2020.

Pouvez-vous nous dire ce qui a marqué l'année 2021 dans l'action du CCAS ?

Cette année encore a été largement marquée par la crise sanitaire.

Le CCAS et les bénévoles ont accompagné les personnes le nécessitant vers les différents lieux de vaccination, Château-Thierry, Soissons et Villers-Cotterêts. Ce ne sont pas moins de 100 personnes qui ont bénéficié de ce service. C'est pourquoi lorsque le département nous a proposé la présence du vaccino-bus, nous avons accepté et organisé son installation. Un grand merci aux professionnels de santé milonais qui ont, dès que cela a été possible, organisé dans leur cabinet et officine, la vaccination. Ils auront encore fort à faire avec la troisième dose.



Durant toute cette année, même pendant les périodes de confinement, le transport organisé par le CCAS vers le supermarché a été maintenu et sa fréquence a même été doublée puisqu'elle est désormais hebdomadaire. Cela a été permis grâce à la participation très active de nos chauffeurs bénévoles toujours disponibles pour rendre service.

Le COVID nous a de nouveau empêchés en 2021 de nous réunir pour nos traditionnels sorties et goûter dansant. Le conseil d'administration du CCAS a donc décidé de renouveler l'offre de bons d'achats pour tous les Milonais de plus de 65 ans auprès des commerçants locaux. Un bon moyen de faire doublement des heureux !

Quel est votre quotidien au service des Milonais ?

Tous les jours, je reçois des appels sur mon portable ou en mairie, sollicitant le CCAS pour différents problèmes, que ce soit des aides d'urgences, des problèmes de logement, des soucis personnels. Je sers de relai auprès de différentes structures (assistante sociale, CLIC de l'Aisne, hôpitaux, RSA, et associations caritatives). C'est une mission qui nécessite discrétion et disponibilité.

Nous veillons également au bien-être des personnes fragiles, en maintenant un contact téléphonique et visite à domicile de manière à n'oublier personne et être vigilant par rapport aux situations de détresse.

Heureusement, il y a également des moments joyeux en participant aux diverses manifestations de la commune lors de la fête patronale par exemple.

Le vestiaire

Le vestiaire est accessible sur rendez-vous.

Contactez la mairie
03.23.96.70.45.

Pour venir déposer ou vous servir en cas de besoin de vêtements, de chaussures, de meubles ou de linge de maison...

Merci aux bénévoles qui permettent son fonctionnement !

L'année 2021 a, malgré les fermetures exigées par la situation sanitaire, vu sa fréquentation s'amincir sans pour autant perdre ses fonctions, grâce à tous les bénévoles et donateurs. Nous avons pu ainsi fournir quelques foyers en vêtements, meubles, petit électroménager.

Nous avons également lancé notre première braderie. En dépit de sa nouveauté, le succès a été là, beaucoup de visites, et d'achats, permettant de donner une nouvelle vie à des objets encore fort utiles.

Le Vestiaire va faire peau neuve en 2022 : nous allons intégrer de nouveaux locaux au faubourg Saint-Jean, et nous ouvrirons tous les jeudis, de 13h30 à 17h, pendant les périodes scolaires. Ce changement sera effectif à partir de la première semaine de janvier.

Merci aux bénévoles qui se dévouent sans compter, et à nos généreux donateurs ! Bonne année !

Nous avons plaisir à organiser la galette des rois, qui donne l'occasion de nous réunir pour partager un moment de convivialité en dansant avec les invités.

Le CCAS a également en charge la gestion des jardins familiaux, qui font toujours la joie de nos Milonais passionnés de jardinage.

Et pour 2022 ?

Deux projets importants seront portés par le CCAS en 2022 :

- **Guichet unique pour les demandes de logement** : la commune recevait jusqu'alors les demandes de logement social et les transmettait aux différents bailleurs. À compter du 1^{er} janvier, cette mission incombera au CCAS. Cela n'entraînera aucun changement pour les administrés.

- **Équipement informatique** : le CCAS a reçu de nombreuses sollicitations de la part de personnes n'ayant pas d'ordinateur pour effectuer certaines démarches administratives, qui ne peuvent être effectuées que par ce seul moyen (CAF, Pôle emploi...). C'est pourquoi nous avons décidé de nous équiper d'un ordinateur portable et d'une imprimante pour effectuer ces démarches à domicile. Pour assurer la confidentialité des démarches effectuées, l'intervenant est habilité par l'administration via le dispositif "Aidant Connect".

L'ensemble des membres du CCAS se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2022.

Nous espérons pouvoir vous retrouver à l'occasion de nouveaux voyages si le virus nous en laisse le loisir.



Le CLIC en quelques mots

Centre Local d'Information et de Conseil gérontologique

Le CLIC a pour objet d'accompagner gratuitement les personnes de 60 ans et plus rencontrant des difficultés liées à l'âge ou à la perte d'autonomie, ainsi que leurs familles.

Les conseillers du CLIC informent notamment sur les aides qui contribuent au maintien à domicile, assistent dans la constitution des dossiers d'allocation personnalisée d'autonomie (APA), et aident les proches de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30.

Accueil téléphonique au 03 23 82 78 00 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Parole d'élue



Françoise Bocquet
Maire adjointe
Vice-présidente CCAS

Toute l'équipe du CCAS reste dans une dynamique de partage, d'aide et de réconfort pour tous nos citoyens.

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

Céline Le Frère, présidente
Françoise Bocquet, vice-présidente
Caroline Mas
Gabriel Saur
Liliane Raffier
Sylvie Berthelémy
Nicole Warzee
Denise Meunier
Joëlle Geninasca



Nicole Warzee
Conseillère municipale
Régisseuse du Vestiaire

ENFANCE - JEUNESSE

Grâce au sérieux de l'application des règles sanitaires entre autres, une seule fermeture de classe a été à déplorer et un lent retour à la "normalité" commence à se sentir, même si les règles de port du masque se présentent comme une Arlésienne.

Il va sans dire que le port du masque n'est pas la panacée pour des enfants (et pour personne d'ailleurs !), néanmoins, il reste comme étant une première barrière au stupide virus qui secoue actuellement la planète et nous empêche de vivre dans la liberté à laquelle nous étions habitués. Nous saluons l'adaptabilité des enfants qui gardent leur sourire et leur joie de vivre malgré cette "barrière" ! L'essentiel est que la scolarisation des enfants soit possible, le confinement du printemps 2020 ayant malheureusement amené trop d'enfants au décrochage et à une perte de concentration qui se ressent encore à présent dans les écoles.

Les différents dossiers de demande d'équipement numérique scolaire ont été acceptés et l'école a pu bénéficier du renouvellement et de l'amélioration d'un matériel informatique devenu obsolète. La livraison du matériel n'est pas encore complète, les approvisionnements de matériel informatique souffrant de manque d'approvisionnement sur un plan mondial, mais tout est en bonne voie pour que l'équipement soit fait dans l'année scolaire 2021-2022.

Les centres de loisirs ont pu reprendre. Le choix des activités n'est pas toujours évident, règles sanitaires obligent, mais les animateurs s'évertuent à trouver des activités malgré tout intéressantes.

Le centre ados a pu avoir lieu aux vacances de la Toussaint. Le nombre d'inscrits n'est pas encore très élevé, la fermeture durant les travaux de la salle polyvalente a freiné l'engouement des jeunes pour cette semaine d'activités, ponctuée d'une sortie. Nous espérons voir les effectifs remonter prochainement.

Nous travaillons à fournir des locaux rénovés à la petite enfance. Suite au diagnostic de la PMI concernant un nombre insuffisant d'assistantes maternelles sur La Ferté-Milon, et face à la vétusté des locaux actuels accueillant Roule bout'chou, il a été décidé de réhabiliter les anciens logements des institutrices (qui accueillait jusque-là le vestiaire) et de les transformer en une halte-garderie. Le permis de construire a été déposé et nous espérons que le projet sera rapidement réalisé.

Nous remercions tous les professionnels de l'enfance qui ont réussi à s'adapter au jour le jour face aux règles qui ont parfois à peine le temps d'être écrites pour être aussitôt modifiées...

La commission Enfance-Jeunesse vous souhaite ses meilleurs vœux !

Membres de la commission

Enfance-Jeunesse

- Céline Le Frère, présidente ●
- Caroline Mas, vice-présidente ●
- Patricia Duffieux ●
- Élodie Laignel ●
- Benoit Point ●
- Céline Jay ●

Parole d'élue



Caroline Mas
Maire-adjointe
Vice-présidente commission
Enfance-Jeunesse

L'année 2021 aura fait montre, malgré quelques turbulences durant les vacances de Pâques, d'une relative sérénité pour la scolarisation des élèves d'école maternelle et élémentaire.

Le Service enfance-jeunesse

Le service accueille vos enfants, en période scolaire, le matin dès 7h, le midi, le soir jusque 19h et les mercredis. Pendant les vacances l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) complété par le péri-centre permet l'accueil aux mêmes horaires.

Vos enfants sont encadrés par l'équipe d'animation composée de Benjamin, Céline, Cheryl, Claudie, Eloïse, Emmanuel, Marie-France et Peggy sous la responsabilité de Marie.

D'autres animateurs viennent compléter l'équipe principalement pendant les vacances.

Notre but est de proposer à vos enfants un panel d'activités varié, adapté à leur âge et à leur développement.

Les activités proposées sont tant sportives, manuelles, que culturelles et le plus possible ludiques.

L'enfant devant être acteur de son temps libre, de nombreuses activités sont proposées au libre choix et il nous paraît important d'impliquer et de valoriser les enfants, quel que soit leur âge.

Le temps du périscolaire est également celui de la socialisation et de l'apprentissage des règles qui en découlent.

Nous cherchons à accompagner l'enfant sur le chemin de la citoyenneté de façon la plus ludique qui soit.

Cette année, nous avons retenu le thème des héros des livres pour les plus jeunes, nous leur proposons une découverte d'albums sur lesquels nous nous appuyons pour proposer des activités et jeux.

Pour les plus grands, l'idée est de partir à la découverte de notre commune à travers une mise en avant des monuments et points d'intérêt via un jeu de piste et la fabrication d'une maquette, sans oublier les jeux collectifs.

Pendant les vacances d'automne, l'ALSH a été ouvert pendant les 15 jours pour les 3/11 ans et uniquement la deuxième semaine pour les collégiens.

Nous avons à nouveau accueilli un groupe d'adolescents pour une nouvelle semaine multisports clôturée par une sortie au speed park de Compiègne avec laser game, karting et bowling au programme. La prochaine session des ados aura lieu du 14 au 18 février.

À vos enfants et à vous, nous vous souhaitons une excellente année.



L'école maternelle

Le protocole Covid élaboré avec la municipalité, les représentants de parents d'élèves et l'Inspection académique reste d'actualité. Le protocole a été transmis aux parents d'élèves que nous remercions pour leur implication, il peut être amené à être modifié selon les évolutions nationales.

Conformément au décret du 24 janvier 2013 et à la circulaire ministérielle du 6-2-2013, l'organisation annuelle du temps scolaire inclut désormais des activités pédagogiques complémentaires.

Ces activités scolaires sont mises en place un jour par semaine après la classe de 16h30 à 17h30 et ne concernent que certains groupes d'élèves avec l'accord des familles.

Voici les 3 axes prioritaires du projet d'école 2018/2021 :

- 1) Assurer à chaque élève la maîtrise des savoirs fondamentaux
- 2) Travailler les continuités pédagogiques
- 3) Faire du climat scolaire l'affaire de tous pour prévenir le décrochage et faire de la classe un lieu de confiance et de bien-être

Toujours en faveur de la lutte contre l'effet de serre en collaboration avec l'ANAF (agents forestiers) nous poursuivons l'opération EUROBOUCHONS en partenariat avec le Conseil Régional de Picardie. Vous pouvez stocker puis apporter vos bouchons, en plastique comme en liège, à l'école aux heures d'ouverture. Un geste simple pour la planète !



Dans la mesure du possible selon les conditions sanitaires, des animations, spectacles éducatifs, visites d'expositions vont avoir lieu au cours de l'année scolaire et nous fourniront d'excellents supports à la réalisations de nos objectifs pédagogiques. Nous tenons ainsi, à remercier les partenaires associatifs qui organisent ou accompagnent ces animations : les municipalités, la MJC, l'ANAF, l'association Animation, Culture et loisirs...

Toute l'équipe vous souhaite ses meilleurs vœux à tous.



École maternelle Jean-Racine

1, rue saint-Lazare 02460 La Ferté-Milon Tél. : 03.23.96.71.23 (répondeur)

86 élèves répartis sur 4 classes

CI1-petits : 25 élèves Florent Caille (directeur) et Catherine André

CI2-moyens : 23 élèves Marie-Françoise Dhotel

CI3-moyens/grands : 19 élèves Catherine André et Émilie Gogly

CI4-moyens/grands : 19 élève Marie-Noëlle Testu

Assistés de Rosemonde Delaforterie, Chéryl Dowlet, Véronique Creps : ATSEM

Céline Vatrín, Véronique Creps et Sonia Leclerc : agents d'entretien

Représentant des parents d'élèves : M. Lysian Lefevre



ENFANCE - JEUNESSE

L'école élémentaire

Tout au long de l'année scolaire, la majorité des projets ou sorties (sorties pédagogiques, semaine de la francophonie, chant choral, journée des Langues...) a été soumise au protocole sanitaire et aux différentes mesures de fermeture des lieux publics.

Cependant nos élèves ont pu prendre part à quelques projets à objectifs culturels, linguistiques et sociaux :

- Une séance de projection pour chaque classe dans le cadre du projet *École et Cinéma* organisé par l'Inspection Académique et financé par la Coopérative scolaire, lors duquel les élèves ont pu découvrir de nouveaux films *Adama* et *Les cerfs volants du bout du monde* afin de pouvoir porter un autre regard sur le cinéma,
- deux ateliers par classe de découverte de pratique sportive lors la semaine olympique et paralympique jeux 2024,
- une séance de projection du film *Chimpanzés* lors du festival branche et ciné ainsi qu'une sortie "forêt" dans le cadre de ce même festival,
- la journée des Langues avec des échanges en visio-conférence pour les CM2,
- la semaine de la francophonie avec exposition des différents travaux autour de Jean de La Fontaine au collège François 1^{er},
- le projet mené avec Thierry Duirat, artiste en résidence au collège, autour de la mise en voix et de l'écoute de l'autre,
- le mini concert de piano donné par Léo pour ses camarades de classe.

L'équipe pédagogique tient à remercier et à souligner l'investissement et la participation des représentants de



parents d'élèves au conseil d'école et des parents d'élèves aux quelques manifestations et sorties pédagogiques. Elle remercie également les différentes associations milonaises qui ne manquent jamais de les associer à leurs différents projets ainsi que la municipalité et la Communauté de communes.

Nous n'oublions pas la venue du Ministre de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et du Sport, Jean-Michel Blanquer, le 22 mars à l'occasion de la campagne de tests salivaires qui se déroulaient dans notre établissement.

Pour cette année 2021-2022, de nouveaux projets sont prévus tels que :

- la participation à *École et Cinéma*, aux défis mathématiques ainsi que divers autres projets au sein de chaque classe (projet culturel, classe d'eau...).

Et si la situation sanitaire nous le permet :

- Organisation d'une manifestation pour le Parcours du cœur 2022,
- Participation aux cérémonies commémoratives.

L'équipe pédagogique de l'école élémentaire



22 mars 2021, visite du Ministre de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et du Sport, Jean-Michel Blanquer

*2021, une année
sans difficulté
à la halte-garderie
Roule Bout'chou*



Lycée des Métiers



Propriété de la famille Potel jusqu'en 1945, le château et son magnifique parc arboré de 12 ha sont devenus un centre d'apprentissage agricole au début des années 50.

Le lycée Potel propose plusieurs formations CAP Mag horticulture, CAP jardin et paysager, maintenance de poids lourds et engins de chantier et machines agricoles.

Il présente la spécificité de dépendre à la fois du ministère de l'Éducation Nationale et du ministère de l'Agriculture. Au cours de l'année écoulée, le proviseur du lycée Pascal Thomas, le président de la CCRV Alexandre de Montesquiou, Céline Le Frère et moi-même nous sommes efforcés de retisser les liens avec la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt—Ministère de l'agriculture) qui s'étaient au fil des ans distendus. Une première réunion en visioconférence a eu lieu le 19 mai puis les représentants de la DRAAF sont venus au lycée le 28 juin avec pour objectifs de visiter les ateliers, les serres et les infrastructures du lycée et de réfléchir aux stratégies à mener pour maintenir certaines filières de formation ayant des problèmes de recrutement d'élèves, mais également de développer et renforcer celles pour lesquelles les offres d'emplois ne sont pas pourvues.

L'agriculture joue un rôle très important dans notre territoire, c'est une activité économique non délocalisable. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le secteur peine à recruter. Un jeune diplômé en maintenance de machines agricoles se voit proposer 4 offres d'emploi à la fin de ses études. Certaines marques afin de sécuriser leurs futurs recrutements travaillent à la conclusion de partenariats exclusifs avec le lycée, notamment en rémunérant les étudiants lors de leur dernière année de formation et en leur garantissant un CDI après l'obtention de leur diplôme.

Après avoir diminué au cours des dernières années, les effectifs sont repartis à la hausse. À la rentrée scolaire de septembre dernier, on dénombrait 280 élèves, toutes filières

confondues, contre 225 l'année précédente. La première promotion du BTS de maintenance de machines agricoles sortira au mois de juillet prochain. La montée en gamme des formations est absolument nécessaire pour répondre aux besoins d'un secteur économique en pleine mutation qui a toujours su relever les défis technologiques. À titre d'information, un agriculteur nourrissait 5 personnes en 1914, un siècle plus tard, 150 !

Le lycée est un élément structurant de notre commune et de la CCRV. Nous devons renforcer les liens existants comme les ventes de plantes et fleurs d'automne et de printemps, les aménagements floraux dans les espaces publics de la commune et de la CCRV (aménagement paysager de la cité internationale de la langue française au château François 1^{er}). Nous devons également accentuer la communication sur les formations dispensées au lycée Potel auprès des collèges de la région pour susciter des vocations.

Pascal Thomas a proposé aux élus communautaires de la CCRV de tenir un conseil dans le lycée afin de leur faire découvrir les ateliers de mécanique (matériel neuf dernière génération mis à disposition par les fabricants de machines agricoles et engins de chantier pour une valeur de 2,5 millions d'euros grâce au directeur des ateliers Gérard Selvais) et les serres (dans lesquelles la région a investi 100 000 € ces deux dernières années).

Nous ne pouvons parler du lycée Potel sans évoquer le musée régional du machinisme agricole animé par son président Gérard Landelle et son équipe. Une convention a été votée lors du dernier conseil municipal pour renforcer les liens entre la commune et l'association avec la mise en place d'un comité de pilotage pour réfléchir à l'évolution du musée.

En conclusion, de nombreux chantiers sont en cours ayant tous pour objectif de renforcer l'attractivité du lycée ainsi que celle du musée régional du machinisme agricole, tous deux contribuant au rayonnement de notre commune.

Sébastien Véron, représentant de la commune, membre du conseil d'administration, en collaboration avec Pascal Thomas, proviseur



Si la Covid poursuit sa route au milieu de nous, à la garderie tout "roule".

La petite pause imposée par le gouvernement en avril 21 n'a pas retenu les familles chez elles. Le groupe d'enfants s'est toujours étoffé. Dans une dynamique de plaisir, d'éveil et de jeu, la vie a continué de s'organiser sans oublier les gestes barrières, la désinfection des jouets...

Nous poursuivons le développement des activités artistiques, les invitations quotidiennes de notre musicienne, la lecture du calendrier des fêtes annuelles pour le plus grand bonheur des enfants.

Si vous êtes intéressés, la halte-garderie est ouverte les lundis, mardis et jeudis de 8h45 à 16h45. N'hésitez pas à nous téléphoner pour prendre des renseignements au 06.73.40.74.85 ou à nous écrire : rouleboutchou@orange.fr

Nous vous souhaitons une belle année 2022 !



PATRIMOINE ET CULTURE

Le patrimoine, le fondement de notre développement économique,

ou, investir dans le patrimoine, c'est investir pour l'avenir !

Parole d'élus



Olivier Lavoix

Maire adjoint

Commission patrimoine et culture

Avoir signé la première convention dans l'Aisne entre La Ferté-Milon et la Fondation du patrimoine montre bien nos priorités; les relations tissées avec les institutions patrimoniales nous ouvrent les portes d'actions d'envergure imminentes sur nos édifices – remparts, églises –

La médiation recherchée par des événements de qualité porte ses fruits jusque sur le petit écran...

Il s'agit bien d'une politique culturelle qui fait feu de tout bois!

En 2021, le retour à une "vie normale" contrainte a permis à La Ferté-Milon après trois confinements sanitaires imposés en une année, de reprendre vie autour de trois projets importants de notre politique patrimoniale :

- La première tranche de l'aménagement de l'esplanade du château est en voie d'achèvement, ce qui nous permet de découvrir ses nouvelles perspectives autour de l'entrée principale et du théâtre de verdure ouvert sur la vallée de l'Ourcq, tout en soulignant discrètement l'emplacement des constructions avant le démantèlement ordonné par Henri IV. La nouvelle végétation doit prendre ses aises, les prairies fleuries égayer les parterres, les arbres replantés – les épines blanches et roses, le pommier – prendre leur envergure. Le jardin aromatique des fouilles, nous embaumer !

- L'église Saint-Nicolas dont l'état de la toiture ne permet plus d'assurer l'étanchéité, a sa maîtrise d'œuvre choisie en accord avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Le programme qui s'impose comprend, outre la toiture, une restauration des vitraux et des élévations ainsi qu'un dispositif d'assainissement de l'ensemble de l'édifice qui devra se réaliser en tranches financières supportables par la commune.

- Enfin à la parution de ces lignes, l'entreprise chargée du programme prévu sur l'enceinte urbaine Philippe Auguste aura été désignée pour débiter la restauration/restitution des trois premières tours à l'entrée de la Porte de Bourneville ainsi que les courtines les reliant.

La bonne nouvelle est le déclenchement par la DRAC du processus d'inscription aux Monuments Historiques de l'ensemble de l'enceinte urbaine qui permettra, à terme, une aide financière substantielle pour les propriétaires publics ou privés dans les actions de restauration des remparts de notre ville.

Et si justement nous parlions d'argent?

Instaurée dans la commune à la création de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) en 1992, l'aide financière accordée aux habitants de La Ferté-Milon pour les toitures, les lucarnes et les murs a été repensée à la hausse et votée lors d'un des derniers conseils municipaux de l'année dernière. Elle concerne donc également les portes, les portails et les ravalements de l'habitat historique de la ville.



De plus, grâce à la transformation de la ZPPAUP en Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du patrimoine (AVAP) et en tant que bénéficiaire du programme Petites Villes de Demain, la commune, la première dans l'Aisne, a pu signer une convention avec la Fondation du Patrimoine qui double l'aide communale pour les propriétaires payant moins de 1300 euros d'impôts sur le revenu avant correction.

Bien sûr, ces aides sont conditionnées par le respect des prescriptions de l'AVAP et des procédures administratives habituelles. Mais elles concernent la grande majorité de l'habitat milonais dont la valeur architecturale est telle que très peu de personnes sont aujourd'hui capables de faire construire de telles maisons.

Ces aides confortent la valeur économique de nos biens en même temps qu'elles maintiennent la valeur esthétique de notre ville...

Nous avons tous à y gagner ; revalorisons notre capital !



Membres de la commission

Patrimoine et culture

Céline Le Frère, présidente

Olivier Lavoix, vice-président

Caroline Mas

Jacques Gebka

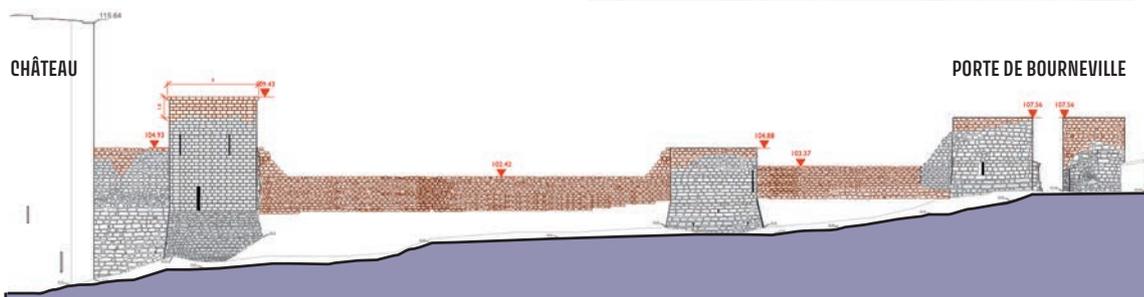
Corine Ferté

Rémi Marot

Claude Geniniasca

Benoit Point

Céline Jay



Un demi programme culturel ?

La saison culturelle n'a pu débuter qu'en juin avec la ré-ouverture des musées.

Quatre concerts de musique classique gratuits vous ont été offerts par votre municipalité avec l'aide de la Communauté de communes de Retz-en-Valois et de l'Adama du Conseil départemental. Du plus petit artiste, Léo, le pianiste, qui a débuté à la MJC avec Madame Isabelle Dubrulle-Adam-Porres, aux plus grands, le chœur Accentus, trois Victoires de la musique classique, nomination au Grammy Awards.

Quatre pièces de théâtre ont été proposées par les associations milonaises - Jean Racine et son Terroir, Murs, Remparts et Patrimoine Milonais avec la Sorbonne Nouvelle, la MJC - pour honorer Jean de La Fontaine et Racine,

Des événements ont été organisés tout au long des Journées Européennes du Patrimoine, pour illustrer notre patrimoine historique, agricole, ferroviaire... ou pour laisser libre cours à l'expression artistique dans l'espace public!

Qui dit dit que notre village s'endort ?

Qu'à cela ne tienne, nous ferons encore mieux !



Le chœur Accentus



En avant-première Léo Hoang . Récital Maria Mirante accompagnée au piano par Paul Beynet



Des vitrines peintes, une histoire

Les vitrines peintes ne sont pas un phénomène rare et on peut voir dans de nombreuses villes, petites et grandes, des commerçants qui utilisent celles-ci comme support d'expression publicitaire, artistique et événementielle. Cette pratique se fait plus généralement sur des vitrines de commerces en activité.

Ce qui est rare par contre à notre époque, dans cette pratique, c'est que ce support, un panneau visible de tous, est un révélateur d'actes de liberté, de représentations, d'expressions, et encore plus exceptionnel, un espace gratuit.

Avec ce support, bien sûr si nous en avons l'accord, nous pouvons donner libre cours à toutes ces expressions, et cela avec une grande visibilité et une grande liberté.

Aujourd'hui dans les villes, une intervention sur une vitrine est souvent une mise à l'honneur d'une marque, d'un logo ou d'un style, dans le but de mettre en avant la singularité et l'image d'un magasin. C'est aussi souvent pratiqué comme un geste pour signifier l'inauguration d'une nouvelle boutique ou hélas la fin d'une activité commerciale.

À La Ferté-Milon, c'est sur des vitrines dont les commerces ont disparu que cette pratique s'est plutôt révélée, pour annoncer un événement ou faire une intervention purement décorative. Il faut dire que le problème des commerces vides dans les villes petites et grandes est un phénomène national.

Dans le passé comme dans le présent, beaucoup d'expériences décoratives ont été réalisées.

Pendant la Guerre 14-18, on a pu constater que suite aux bombardements, des commerçants ont réparé et décoré leurs vitrines brisées par des collages ou de la peinture, les décorations pouvant être des motifs abstraits ou représenter des paysages.

Par exemple, à Saint-Étienne, un théâtre a vu le jour récemment, dans une ancienne boutique abandonnée et il est reconnu par sa vitrine peinte qui marque le lieu.

Des textes de Rimbaud ont occupé des vitrines délaissées à Charleville Mézières.



À La Ferté-Milon, les vitrines peintes sont le fait bien souvent d'une expérience plus large et collective. Ce qui fait notre particularité et notre originalité, c'est qu'elles sont réalisées par ceux-là même qui en expriment le désir, des habitants, des lycéens, des étudiants, des enfants de l'école, des artistes, l'objectif étant de mettre en avant des événements comme le sport, le théâtre, les concerts, le vestiaire, la journée de la femme, le bestiaire du moyen âge, Jean de la Fontaine et Racine, l'année du rail...

C'est aussi une aventure picturale pour des gens qui n'ont jamais peint, car intervenir sur un si grand support fait peur, mais le résultat est souvent surprenant. Les idées et les demandes ne manquent pas et nous avons tous pu voir les nombreux motifs qui ont été réalisés tout au long de l'année. Bien sûr tout est parfait, mais l'intention y est.

Évidemment, nous ne pouvons que répéter que c'est parce que les commerces ont disparu que nous faisons cela.

Ce serait si bien que les commerces reprennent leur place à La Ferté-Milon, et que ce faisant, ils utilisent leurs vitrines pour nous faire part de leurs activités.



Corine Ferté
Conseillère municipale

2021 Journées Européennes du Patrimoine

L'exposition

"Le chemin de fer à La Ferté-Milon"



L'année 2021 fut déclarée "Année du rail" par l'Europe, mode de transport presque bi-centenaire !

L'occasion pour la commune de retracer son histoire ferroviaire. Ainsi, lors des Journées Européennes du Patrimoine fut proposée une exposition photo retraçant les grandes époques, de l'ouverture de la ligne à aujourd'hui en passant par les deux guerres mondiales.

Preuve que le ferroviaire est un sujet d'actualité : le projet d'électrification de notre ligne, La Ferté-Milon/Meaux à l'horizon 2028.

Je souhaitais une nouvelle fois remercier M. André Bazia pour la documentation.



www.lafertemilon.fr

Retrouvez l'exposition "Le chemin de fer à La Ferté-Milon sur le site.

Rémy Marot
Conseiller municipal



www.lafertemilon.fr

Retrouvez les photos de la plantation de l'arbre sur le site.



Commémoration du 11 novembre 2021 L'arbre de la Liberté

Il y a longtemps, après que la mer se soit retirée, après que la végétation ait colonisé le bassin parisien, mais avant que La Ferté-Milon n'existe, la forêt installée sur les terrasses alluviales de la rivière Ourcq s'organisa en groupements d'espèces, l'orme lisse (*ulmus laevis*) et le cerisier à grappes (*prunus padus*) plus ou moins imbriqués avec le groupement chênaie-charmaie des zones moins humides... puis l'homme vint... aménagement des cours d'eau, cultures dans le lit majeur qui a eu raison du groupement primitif dont subsistent quelques stations aujourd'hui "protégées" mais qui ont pu être à l'origine d'une recolonisation forestière secondaire sur les coteaux...

Notre nouvel arbre de la liberté, un orme lisse, provient de ces groupements secondaires et participe ainsi à son retour dans son milieu d'origine.

Un grand merci à Paul Tombal pour ses conseils éclairés et pour la fourniture de l'arbre !

Un grand merci également à Françoise Sculfort pour avoir organisé l'implication de ses élèves dans le parrainage de cette action qu'elle propose de transmettre à chaque nouvelle rentrée scolaire !

Association Les Amis du Musée du Machinisme Agricole

L'année 2021 a encore été perturbée par la Covid-19. L'ouverture du musée a été retardée d'un mois. Nous n'avons pu, cette année, accueillir de groupes scolaires.

Nous avons reçu beaucoup de dons de matériels ;

- un tracteur Bison, de marque française de 1955
- un tracteur enjambeur marque Bobard de 1971
- quatre motoculteurs de marques différentes
- un tonneau pulvérisateur
- une arracheuse de pommes de terre
- un broyeur à betteraves marque Mélin. Arrivée au musée le 27 janvier 2021 que FR3 a filmée et retransmise à la télévision.

Pour les journées du patrimoine nous avons quelques tracteurs qui ont défilé en ville et se sont rangés Avenue de la Gare pour la visite.

Les bénévoles ont encore beaucoup de travail pour remettre tout ce matériel en état et nous sommes toujours à la recherche de personnes intéressées qui seront accueillies avec plaisir parmi nous.

Nous vous souhaitons une bonne année.

Le président

MUSÉE RÉGIONAL DU MACHINISME AGRICOLE

68bis, rue de la Chaussée

Les deux musées de la ville sont gratuits et ouverts, en saison, les week-ends et jours fériés.



Parole d'élus



Marc Andrieux
Maire adjoint
Vice-président
commission association

Après 18 mois d'inactivité partielle ou totale, nos associations ont repris progressivement leurs animations, même s'il faudra du temps pour rassurer et fidéliser les adhérents dans un contexte où les gestes barrières restent plus que jamais d'actualité et d'un pass sanitaire qui est devenu incontournable au même titre qu'un certificat médical.

Malgré ces difficultés, le dynamisme et la motivation de nos dirigeants sont restés intacts.

Une journée des associations a eu lieu début septembre, permettant la présentation d'une grosse partie du tissu associatif, aussi bien sportif que culturel.

Terre de jeux : La Ferté-Milon a été sélectionnée pour participer à la préparation des Jeux Olympiques 2024. Une semaine de jeux olympiques et para-olympiques a lieu tous les ans, à l'école primaire, avec la participation active des associations sportives milonaises.

Réhabilitation du terrain de foot : les travaux vont débiter et nous espérons que nos footballeurs fouleront le terrain dès septembre 2022. Le parking va être réaménagé, accessible aussi bien pour les joueurs que pour les promeneurs et touristes.

Démarrage des travaux prévu pour février 2022.

Téléthon : malgré un manque de temps de préparation dû à la situation sanitaire, l'édition 2021 a vu la participation des associations et du lycée Potel. Espérons que 2022 nous permettra de mobiliser toute la ville !

Membres de la commission

Vie associative

- Céline Le Frère, présidente
- Marc Andrieux, vice-président
- Françoise Bocquet
- Denise Meunier
- Corine Ferté
- Francis Vilnois
- Nicole Warzée
- Rémi Marot
- Céline Jay

VIE ASSOCIATIVE

Le Club Jean Racine

2021 ne nous ayant guère laissé le loisir de nous promener à travers la région comme à l'accoutumée, ni même de nous retrouver autour d'un scrabble le mercredi, nous avons réservé notre énergie pour 2022 ! En janvier se tiendra notre Assemblée Générale et nous serons très heureux d'y accueillir de nouveaux adhérents.

Les membres du Conseil d'administration et moi-même vous souhaitons une très bonne année.

Denise Meunier, présidente



Association Au Fil des Ans

Résidence de l'Ourcq
15, Rue des Galets 02460 LA FERTE MILON
Tel : 03 23 96 71 59

Les bénévoles de l'association Au Fil des Ans, organisent des activités bi-mensuelles dans le but d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées de la maison de retraite de la Ferté-Milon (statuts parus au journal officiel du 13 Mars 2001).

Nous avons prévu de fêter les 20 ans de la création et du fonctionnement de l'association, mais les contraintes qui pèsent encore sur les personnes en période de pandémie, nous obligent à reporter cet anniversaire.

L'association fonctionne grâce aux subventions de la mairie, de la maison de retraite ainsi que des adhésions et autres généreux dons.

Nous organisons toute l'année des spectacles, des animations, des goûters, nous distribuons des cadeaux pour les anniversaires, nous participons à des sorties et nous visitons les résidents et leurs familles. Nous proposons également des aides financières aux personnes les plus démunies ou les plus isolées. Madame Mireille Létouffé rend visite aux résidents quand elle le peut une fois par semaine et Monsieur Gérard Farrant anime un loto tous les mercredis après-midi.

Le 12 janvier 2021, nous avons offert un plaid à chaque résident et, quelques jours plus tard, nous avons offert la traditionnelle galette des rois.

Le 7 mars, nous n'avons pas manqué la fête des grand-mères et nous avons, pour l'occasion, offert un apéritif. Le 29 mars, nous avons organisé les anniversaires du premier trimestre et offert les cadeaux ainsi qu'un goûter.

En avril, nous avons marqué les fêtes de Pâques par un apéritif et des chocolats. Le 24 avril, nous avons offert un goûter.

"En mai, fais ce qu'il te plaît..." Chaque résident a reçu un brin de muguet pour le 1^{er} mai, et des fleurs pour la fête des Mères ont été offertes aux résidents ainsi qu'un apéritif pour toutes et tous.



François Chilinsky est venu animer un après-midi avec de la musique et des chansons au mois de juin, et nous avons acheté des fleurs en tissu pour les activités manuelles.

Le 14 juillet nous avons offert l'apéritif.

Des "danseuses d'or" ont égayé un après-midi du 26 juillet et auparavant nous n'avons pas manqué les anniversaires du deuxième trimestre avec la remise des cadeaux et goûters le 15 juillet. François était là !

Au creux de l'été, le 15 août, nous avons offert un apéritif, de quoi attendre la rentrée et le spectacle de chansons "Giovani" du 2 septembre. C'est avec le clown Rico et son spectacle que nous avons animé l'après-midi des anniversaires du troisième trimestre.

François Chilinsky, familier des animations à la maison de retraite, tant il ravit les résidents avec des chansons de leur jeunesse et son accordéon entraînant, a animé un après-midi du mois d'octobre et nous avons offert un goûter.

Le 29 novembre, le spectacle de musique et d'accordéon de Madame Appert a encore ravi les résidents et nous en avons profité pour fêter les 105 ans de Madame Musso, la doyenne de la maison de retraite.

Un bouquet de Noël et des chocolats ont été remis personnellement aux résidents le 19 décembre.

Nous avons terminé l'année le 20 décembre par les anniversaires du quatrième trimestre avec les comédiens transformistes qui en étonneront plus d'un ! Bûchettes de Noël obligatoires pour cette occasion !

Malgré les mesures toujours en vigueur des gestes barrières, nous avons essayé tout au long de l'année d'être présents et joyeux auprès des résidents de la maison de retraite de La Ferté-Milon.

Nous remercions la Directrice et le personnel de la maison de retraite, Madame le Maire et toute l'équipe municipale pour leur aide. Nous remercions également la boulangerie Palomy pour sa contribution aux goûters que nous offrons aux résidents.

Pour l'année 2022, nous serons heureux de vous accueillir lors de notre assemblée générale où nous communiquons chaque année autour de nos activités, nos projets et notre budget. Nous présentons d'ores et déjà tous nos meilleurs vœux pour cette prochaine année que nous espérons ouverte et propice aux échanges.

*Mireille Létouffé, présidente,
Gérard Farrant, vice-président,
Guylène Langlois, trésorière,
Chantal Nauleau Gantier,
secrétaire.*





Association Jean Racine et son Terroir

Fabuleux rapprochement littéraire au musée Racine (saison 2021)

Séparés par dix-huit ans d'âge et par plusieurs dizaines de lieues à parcourir en diligence, Jean de La Fontaine et Jean Racine avaient peu de chances de se rencontrer dans notre région, ce sud de l'Aisne qui était pourtant leur berceau, puisque nés l'un sur les bords de Marne, l'autre sur les rives de l'Ourcq.

Ils étaient néanmoins habités par deux instincts irrésistibles, constitués de leurs liens familiaux attestés ainsi que d'une intense flamme littéraire à laquelle aucun n'a su résister.

C'est pourquoi, invités par notre musée milonais à passer ensemble l'été dernier à La Ferté, en souvenir du mariage qui avait rapproché les deux familles en 1647, le Fabuliste et le Dramaturge ont vite retrouvé ici ce qu'ils cherchaient au fond d'eux-mêmes, l'amitié chaleureuse de leur jeunesse, l'épanouissement de leur chemin de vie, la protection des Muses, l'aboutissement de leurs travaux dans la paix de l'Académie...

Et c'est ainsi que près de huit cents visiteurs, surpris d'un cousinage littéraire aussi productif, ont pu rencontrer rue de Bouchers tout à la fois Perrette et Iphigénie, le timide agneau et Oreste le fou, le roi Lion et la reine Bérénice... Chaque écrivain éclairant l'autre et tous deux dominant leur Grand Siècle par la pureté de leur langue, la puissance et la musique de leurs vers, le caractère sublime et inégalé de leur expression.

Quelle aventure pour la paisible maison d'enfance de Racine, qui a ainsi prêté son cadre à plusieurs échanges et rencontres, à une saisiss-

sante récitation de Phèdre en solo par l'acteur Rémi Delieutraz (près de 1700 alexandrins !), à un dialogue spécialement créé par Pascal Ponsart-Ponsart, à des visites passionnées d'élus et d'enseignants !

Quant aux deux cousins Jean, tout heureux de leurs retrouvailles en pays milonais, c'est bras-dessus, bras-dessous, qu'ils orientent maintenant leurs pas vers Villers-Cotterêts, où les attendent au printemps prochain deux places d'honneur dans la Cité internationale de la Langue française !

Une fois de plus, notre association Jean Racine et son Terroir, pourtant frappée cet été en plein cœur par la brutale disparition de Valérie, sa vidéaste, a su faire vivre de nouvelles pages du patrimoine racinien, selon l'attente de la ville. Que cette dernière soit ici remerciée de sa confiance ! Bravo également à notre nouvelle équipe et à notre hôtesse Véronique.

Très bonne année 2022 à nos adhérents et amis !

Alain Arnaud, président

MUSÉE JEAN RACINE

2, rue des Bouchers

Les deux musées de la ville sont gratuits et ouverts, en saison, les week-ends et jours fériés.



De g. à d., Nicolas Rousseau, musée J. de La Fontaine, Sébastien Eugène, maire de Château-Thierry, Céline Le Frère, maire de La Ferté-Milon



Phèdre par Rémy Delieutraz lors du week-end de clôture de la saison 2021.



avec Xavier Bailly, administrateur château de Villers-Cotterêts



ASSOCIATION
JEAN RACINE ET SON TERROIR
02460 LA FERTÉ-MILON

<https://museejeanracine.neopse-site.fr>



musée Jean-racine

VIE ASSOCIATIVE

La Ferté-Milon, Animations, Culture et Loisirs

Cette année encore, les conditions sanitaires ne nous ont pas permis d'organiser les manifestations que nous vous proposons habituellement (lotos, brocante, méchoui...) et nous le regrettons ; mais votre santé et la nôtre étaient une priorité.

Nous avons pu, au plus grand plaisir de nos lecteurs, continuer d'ouvrir la bibliothèque sur rendez-vous. Nous avons également effectué des livraisons de livres à domicile pour les personnes qui ne pouvaient pas ou ne voulaient pas sortir. À ce jour, nous avons pu rouvrir la bibliothèque le mardi, mercredi et vendredi de 14h30 à 17h30 dans le respect des règles sanitaires.

Seule notre page facebook est restée active pendant toute cette année malgré le peu d'informations que nous avons à vous partager. <https://www.facebook.com/lafertemilonanimationscultureetloisirs>. Nous vous informons des festivités locales et environnantes (marchés, brocantes, spectacles, lieux touristiques, informations diverses...).

Le loto du 5 décembre marquera la reprise de notre activité et nous espérons que l'an prochain sera une année beaucoup plus active et riche en animations.

Pascale Hoornaert, présidente

ANIMATIONS CULTURES ET LOISIRS



Le Cinéma Jean Racine

Après un arrêt obligatoire entre le 3 novembre 2020 et le 19 mai 2021, le cinéma Jean Racine a de nouveau ouvert ses portes grâce à la vigueur de ses bénévoles et avec l'aide de la municipalité pour la désinfection de l'accueil entre chaque séance, le ménage normal étant à notre charge. Il a été difficile d'intégrer que nous sommes passés de 6098 entrées en 2019 à 1721 en 2020. Pendant la fermeture nous avons continué à assumer la partie administrative (déclarations fiscales, TVA, factures, demandes fond de solidarité...).

Néanmoins, votre cinéma et ses bénévoles vous proposent un minimum de 7 séances chaque semaine avec 3 ou 4 films.

À celles-ci, il faut ajouter des séances particulières :

- Dans le cadre du festival "Branche et Ciné" organisé par l'Office National des Forêts (le cinéma y participe depuis sa création), nous avons reçu toutes les classes de maternelle et du primaire dans un contexte financier favorable car nous avons négocié la prise en charge de 70% du prix du billet par l'ACAP pôle régional image, nous les en remercions. Une exposition sur le thème du film Kirikou et la sorcière a été installée dans la maternelle.

- Fin août, accueil de la Mad Jacques ; deuxième participation et nous avons réalisé des projections non-stop de leurs manifestations. Les participants ont été très corrects et respectueux des règles de sécurité.

- Pour les élèves et en partenariat avec les enseignants, programmes régionaux et départementaux : lycéens et apprentis au cinéma avec le Lycée des Métiers – École et Cinéma et Ciné Jeune Aisne avec les écoles maternelle et primaire Jean Racine. Collège au cinéma avec le collège Joseph Boury de Neuilly-Saint-Front.

- Pendant les vacances scolaires pour le centre aéré.

Il nous faut remercier tous nos partenaires, les mairies de La Ferté-Milon, Chézy-en-Orxois ; les enseignants de la maternelle, du primaire, du Lycée des métiers, de Chézy, de Dammard, le pôle image régional hauts de France, ciné jeune Aisne et nos fidèles annonceurs...

L'appareil installé depuis 2013 a malheureusement connu des défaillances depuis quelque temps, nous en sommes désolés et nous remercions la municipalité d'avoir pris en charge les frais des réparations.

Nous sommes, pour l'instant, dans l'incapacité d'imprimer notre programmation ; en cause le report de la sortie des films et l'impossibilité d'avoir une certitude sur 5 semaines.

Un grand merci à nos bénévoles qui totalisent de nombreuses heures de travail.

André Jarrot

*« Pour perdurer, notre cinéma a besoin de vous.
Comme tout commerce milonais,
il ne peut pas assurer sa rentabilité sans clients et il
est indispensable à la vie culturelle de notre cité.
Alors Milonaises, Milonais n'hésitez pas à profiter
de la chance que vous avez à votre porte. »*

Retrouvez notre programmation sur :
<https://www.facebook.com/CinemaJeanRacine/>





Association Murs, Remparts et Patrimoine Milonais

Une association sur tous les fronts du patrimoine

L'hiver 2021 a permis de porter nos efforts sur la douve Est de l'enceinte urbaine, avec l'abattage des arbres pour venir à bout d'une grande partie de la végétation spontanée qui avait colonisé ces ruines délaissées, difficiles d'accès il est vrai.

L'hiver 2022 devrait voir l'aboutissement de ce gros effort avec la fin des coupes et l'évacuation du bois.

Les discussions que l'association entretient avec les services départementaux et régionaux du patrimoine devraient se concrétiser avec les bénévoles par les premières fouilles archéologiques à proximité des ces remparts pour avoir une compréhension du système de défense de notre "ville forte" et permettre une belle mise en valeur.

Le printemps a interrompu notre travail sur ce site et nous a propulsés à l'entrée de l'esplanade du château afin de finaliser l'aménagement des ruines urbaines. La surprise de la découverte d'une belle cave quasiment intacte a récompensé les efforts de terrassement et donné encore plus de sens à ce projet tout en confirmant la date des comblements des cavités de l'esplanade grâce aux multiples tessons de céramique du XVI^e siècle ainsi qu'aux "jetons de Nuremberg" découverts dans les gravats ! Tout s'est donc bien figé après le passage d'Henri IV !

L'assouplissement des restrictions sanitaires du printemps a permis l'éparpillement de nos adhérents pour dévégétaliser par-ci par-là, rue de l'Échelle, rue des Bouchers, murs du château ou encore autour du bastion Nord, pour récupérer l'abreuvoir enfoui dans la tour du Roi, en projetant de le voir réinstallé à l'entrée de l'esplanade comme nos anciens se souviennent de l'y avoir vu ; ce point d'eau sera indiqué aux futurs voyageurs de la Route d'Artagnan passant juste devant.

Merci à nos bénévoles pour le magnifique travail de restauration des lustres de l'église Notre-Dame, pour le nettoyage du buffet de l'orgue de l'église Saint-Nicolas tandis que la municipalité "offrait" la révision totale du mécanisme avec la participation des élèves du collège Max Duchussal, et pour toutes ces petites actions sur la sécurisation des vitraux avec des joints à la chaux, pour le rafraîchissement à la peinture des inscriptions sur les plaques commémoratives, pour l'entretien de la tombe des sœurs de l'ancien Hotel-Dieu en remerciement de leurs soins gratuits aux Milonais, comme s'y était engagée la commune à l'époque.



Nous avons pu consacrer un peu de temps à la reconstruction de l'oratoire de la rue de Meaux ; la prochaine campagne devrait être la dernière pour le retour d'une jolie "vierge à l'enfant" offerte par une adhérente ! Merci à elle !

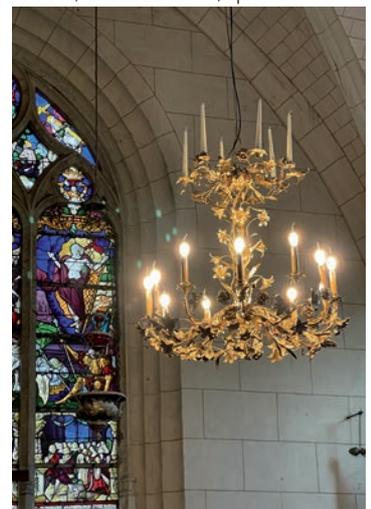


N'oublions pas la participation de MRPM au concert de piano et voix avec Maria Mirante et Paul Beynet qui a permis de mettre le jeune pianiste Léo à l'honneur.

Pas question de limiter le patrimoine aux vieilles pierres ; les Journées Européennes du Patrimoine 2021 ont été pour nous l'occasion de coordonner des animations culturelles autour de Jean de La Fontaine et Jean Racine et montrer encore, si besoin était, que le patrimoine était vivant, dans la rue, présent sur des vitrines joliment peintes et sur les masques des participants déambulant derrière la calèche des mariés Jean de La Fontaine et Marie Héricart !

Merci à tous les participants !

2022... Nous espérons pouvoir, cette année, faire la quatrième édition de la fête médiévale. Tous les acteurs sont prêts à se relancer dans l'aventure. La situation sanitaire sera décisive mais nous restons résolument optimistes quant à la possibilité de faire ce retour dans l'histoire, rendez-vous très attendu par beaucoup, les 11 et 12 juin !



VIE ASSOCIATIVE

Maison des Jeunes et de la culture

2021... Encore une année curieuse et chaotique bien mal commencée comme il fallait s'y attendre. Les premiers mois furent occupés à lire les nombreux et longs textes envoyés de l'échelon national, à les interpréter pour y trouver la place des MJC. Notre but : se mettre constamment en conformité avec la loi qui changeait souvent, donner accès aux activités le plus longtemps possible, ne mettre personne en danger dans nos locaux pas vraiment adaptés à la distanciation. Le manque de visibilité fut très angoissant et rendit difficiles les prises de décisions. Les activités sportives en extérieur étaient autorisées mais le climat ne les permettait pas. Même les randonnées, sauf celle de mai, furent annulées à cause du vent et des terrains détrempés ou carrément inondés. Les activités culturelles pour les mineurs étaient autorisées mais le couvre-feu les a longtemps rendues impossibles. Les activités musicales ont le moins souffert, soit à distance soit en présentiel.

L'état s'est enfin desserré et la vie a repris progressivement en avril pour les mineurs et très tardivement en juin pour les adultes.

Le programme de juin fut plus léger que d'habitude mais nous avons eu le plaisir de pouvoir accueillir le "baptême" de capoeira (passage de grades sur place et non à Château-Thierry comme le veut la tradition) et d'organiser le concert de fin de saison en quatre parties, dans le jardin de la rue Racine.



Les enfants du cours de danse ont offert un spectacle à leurs familles pour dire adieu à leur professeure, Dominique Pinardon qui partait en retraite après presque trente ans de présence à la MJC. Un cadeau lui sera remis lors d'une réunion de tous les acteurs de la MJC.

La section badminton a participé à l'encadrement des enfants du centre aéré lors du mercredi "olympique".

Avant de quitter La Ferté-Milon pour ses études musicales en conservatoire, Léo Hoang, prodige formé par Isabelle Adam Porres, nous a gratifiés, aux côtés de deux choristes professionnels, d'un beau concert organisé par la municipalité dans l'église Saint-Nicolas.



En fin d'une saison 2020/2021 dominée par les fermetures, les administrateurs ont décidé unanimement de proposer un remboursement aux personnes qui en ont fait la demande et nous avons calculé un avoir personnalisé pour celles qui sont revenues s'inscrire en septembre. Il n'était pas question de léser nos adhérents. Le budget 2021 sera difficile à maîtriser et celui de 2022 encore plus.

Malgré des hauts et des bas sanitaires toujours d'actualité, la saison 2021/2022 a commencé à un rythme très soutenu dès fin août. Il a fallu se réhabituer mais quel bonheur !

Les étudiantes de Sorbonne nouvelle se sont installées en résidence pour parfaire "Britanicus à la racine" pièce de théâtre prévue pour les Journées du patrimoine.

Dans le cadre de la Mad Jacques (grand rassemblement cycliste), la MJC a fait appel à la Compagnie "Le chien qui miaule" pour offrir "Il était une fois... La Fontaine" au public sous le chapiteau de Circus Virus monté devant la façade du château.

En septembre, aucun répit : participation à la "fête des Associations" avec beaucoup de visiteurs sur le stand dans la joie de se retrouver, portes ouvertes au 1 rue Racine et surtout les Journées du patrimoine particulièrement réussies cette année. Nous avons eu le plaisir d'accueillir et d'encourager deux troupes d'étudiants créatifs, sérieux, dynamiques et sympathiques. Deux approches différentes et originales du théâtre de Racine avec une salle Corot complète à quatre reprises.



Rappel du fonctionnement de la MJC La MJC est une association loi 1901 créée fin 1967. Elle bénéficie d'un agrément Cohésion sociale (Jeunesse et Sports à l'époque) et Education populaire. Elle adhère à la Coordination des MJC en Hauts-de-France et fait partie de la Fédération Régionale des MJC de Picardie et de la Fédération Départementale des MJC de l'Aisne. Elle compte entre deux et trois cents adhérents chaque saison et accueille plusieurs centaines de personnes lors des spectacles et expositions proposés. La subvention municipale couvre essentiellement les frais d'assurance (adhérents, locaux, mobilier et matériels) et les frais relatifs aux consommables (électricité, eau et surtout chauffage des locaux du 1 rue Racine pendant les activités). Les salaires et les frais relatifs aux ateliers doivent donc être couverts par les cotisations des adhérents. Contrairement à la



Nous avons aussi eu le plaisir, avec Madame le Maire, d'accueillir l'assemblée générale de la Coordination des MJC en Hauts-de-France et d'organiser, avec 9 mois de retard pour cause de COVID, le pot de départ du directeur régional en présence de son successeur.

Contrairement à nos craintes légitimes, la nouvelle saison a démarré de façon très satisfaisante avec beaucoup de réinscriptions et aussi de nouveaux adhérents, gages de la continuité de l'association en 2022.

L'obligation de présenter son pass sanitaire a malheureusement évincé plusieurs habitués et probablement dissuadé plusieurs nouveaux adhérents potentiels.

L'encadrement des activités est assuré par la même équipe de salariés ou de bénévoles très fidèles à l'exception de la danse assurée depuis septembre par Madame Polina Ivanova. Les cours ont été réorganisés sur deux soirées pour pouvoir accueillir 31 enfants. Deux des quatre cours ont lieu au rez-de-chaussée de la partie rénovée de la salle polyvalente qui sera équipée de miroirs et de barres de danse prochainement.



Nous ne pouvons que déplorer l'injustice du dispositif "pass sport" puisque plusieurs familles ont perdu 50 € d'aide par enfant parce que notre MJC n'est pas classée centre social et ne peut le justifier. La réclamation aux instances nationales n'a pas abouti mais fera peut-être réfléchir pour la rentrée 2022. Les familles ont cependant maintenu les inscriptions en raison de la spécificité des activités choisies par les enfants. Merci à elles pour ce choix pédagogique.

Le succès de la Marche rose a encore prouvé la solidarité des habitants et le besoin accru d'activité physique. Une période sans pluie n'avait hélas pas suffi à rendre tous les chemins confortables.

Au moment de la rédaction des articles il est bien sûr impossible d'évoquer "Les contes libertins de Jean de La Fontaine", le marché de Noël et le concert de Noël au programme de décembre.

Gilles Blondeau, président



plupart des MJC, il n'a donc jamais été possible d'engager un directeur salarié. L'administration et l'organisation de toutes les activités et manifestations reposent entièrement sur une équipe de bénévoles dévoués et soudés. À notre grand regret, l'absence de permanent freine le développement et ne permet pas un accueil régulier mais n'hésitez pas à nous adresser un mail ou, de préférence, à téléphoner et à laisser un message, vous serez rappelé et renseigné rapidement par Gilles Blondeau, président et directeur bénévole. Vous pouvez vous procurer le dépliant complet en mairie ou au 1 rue Racine au moment des ouvertures. Tous ces renseignements se trouvent sur le site mjc-fertemilon.com

Missions des MJC Les MJC s'attachent à développer les loisirs, l'éducation, l'apprentissage de la citoyenneté, le développement personnel pour toutes les tranches d'âge avec un grand souci de diversification (culture, loisirs, sports...) qui fait leur originalité.

Les administrateurs et les animateurs remercient nos partenaires habituels : commune de La Ferté-Milon, Conseil Départemental, enseignants des écoles et du lycée professionnel, Fédérations départementale et régionale des MJC pour leurs aides de toute nature et bien sûr les adhérents, visiteurs et spectateurs pour l'intérêt porté à nos prestations ce qui nous motive à poursuivre notre action.

En cette période inédite et sans visibilité, j'adresse mes meilleurs vœux aux Milonais et aux adhérents avec mes plus sincères remerciements à tous les bénévoles et salariés qui donnent le meilleur d'eux-mêmes dans la bonne humeur et au service du plus grand nombre, assurant ainsi le rayonnement de l'association depuis de longues années. Souhaitons un retour rapide à un fonctionnement plus régulier et à une convivialité prudente qui ne décourage pas les adhérents. Nous serons là chaque fois que nous en aurons la possibilité !

ASSOCIATIONS SPORTIVES

LES PICMARDS

Je tiens tout d'abord au nom de la compagnie d'Arc à adresser mes meilleurs vœux aux Milonaises et Milonais.

Comme pour beaucoup d'associations de notre ville, la Covid a perturbé bon nombre de nos projets, mais nos archers sont revenus plus nombreux et plus déterminés que jamais.

L'été a été propice à énormément de travaux au jeu d'arc, avec le creusement d'un passage pour les matériaux, tracteur tondeuse et autre, fabrication et installation du portail, opération de lasurage, renforcement des gardes du pas de tir à 50 mètres, etc.

L'équipe bricolage n'a pas chômé cette année et je tiens à la remercier.

Nous avons procédé à notre traditionnel tir à l'oiseau qui a été décalé en septembre pour cause de la Covid, et c'est Jérôme Payer, un de nos fidèles archers qui a eu l'honneur d'abattre le volatile (en bois!) et de devenir roi de notre compagnie. Chez les jeunes, c'est Thimoté Vincent qui est devenu roitelet.

Malgré des conditions sanitaires difficiles, les entraînements et certaines animations ont pu avoir lieu : le repas des archers, le tir halloween, le tir aux chocolats et cette année également une participation au Téléthon.

Nous avons participé à la cérémonie du 11 novembre comme le veut la tradition chez les archers depuis 1923.

La compagnie cette année a élu son bureau et tous les archers m'ont renouvelé leur confiance pour un nouveau mandat en tant que Capitaine.

Côté effectifs, les inscriptions sont en hausse avec 35 archers, et comme nous ne pouvons pousser les murs, ce chiffre sera pour notre petite équipe de bénévoles, la limite de notre capacité à un enseignement de qualité.

J'ai une pensée pour notre ami Claude Létouffé, qui dès notre redémarrage en 2014 a été le premier à me proposer de l'aide et à être toujours à nos côtés !

Je remercie la municipalité pour son soutien qui nous est vital, ainsi que mes archers qui ne comptent pas leur temps pour la vie de notre association, et bien sûr, mamie Hélène pour son aide.

Pour la compagnie, le capitaine, Stéphane Cartier



HANDBALL



L'aventure continue...

La nouvelle saison 2021-2022 nous a permis de retrouver des conditions proches de la normale : entraînements en gymnase et championnats qui sont repartis de plus belle pour plusieurs de nos catégories. Des babies aux seniors, beaucoup ont eu plaisir à revenir, d'autres sont partis vers leurs vies d'étudiants (et nous pensons bien à eux) et de nouveaux visages ont aussi rejoint nos rangs.

Cette année encore, la fidélité de nos licenciés et de nos précieux bénévoles est au rendez-vous et à la hauteur de notre motivation à faire vivre, et porter toujours plus haut, notre club. Nous avons eu le plaisir de nous voir décerner, par la fédération, le label "argent" d'École de Hand pour la formation de nos jeunes adhérents ainsi que pour nos actions auprès des jeunes dans les écoles et avec les centres de loisirs. Cette belle récompense, nous la devons à nos entraîneurs bénévoles qui donnent de leur temps. Nous continuons à former nos joueurs volontaires (jeunes et adultes) à l'arbitrage, au coaching et encourageons les initiatives de nos membres.

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Une saison 2020-2021 très perturbée et difficile !

Mais nous avons eu le plaisir d'apprendre que la salle d'haltérophilie "Rolf Maier" devenait Centre de préparation Olympique pour les Jeux de 2024.

Le CMHM a participé à la journée Olympique (l'éducation posturale et la zumba) qui s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.

Virginie Andrieux a été récompensée de la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports et de l'engagement associatif, récompense amplement méritée.

Pour la première épreuve de la saison, nos 6 Milonais n'ont pas démerité malgré le contexte sanitaire et donc des périodes d'entraînements perturbées voire annulées pour certains.

Cela dit, notre minime Ilona a démontré qu'il faudra compter sur elle pour le podium aux trophées des minimes.

Nos 3 cadettes Mylène, Mathilde et la petite dernière Maëlys ont réussi respectivement un niveau fédéral, inter-régional et régional et donc de bon augure pour la coupe de France.

Notre junior Charlotte, athlète de haut niveau, s'est qualifiée aisément pour le championnat de France qui aura lieu fin octobre à Istres.

Et pour terminer, notre senior Tony Alexandre, heureux papa depuis début mai avec un total de 240 kg inter-régional, donne beaucoup d'espoir pour la saison prochaine.

Très bonne ambiance avec le club de la vaillante de Saint-Quentin.

Merci à nos bénévoles et aux arbitres.

Concernant la zumba, les cours avec les kids ont pu reprendre en mai en extérieur au bon vouloir de madame Météo. Mais ce n'est qu'en juin que tous les cours ont pu reprendre à l'intérieur et prolongés jusqu'à la fin juillet au grand bonheur des grands et des kids.



HALTÉROPHILIE



L'assemblée générale extraordinaire (élective) du club a pu avoir lieu. Les membres au comité directeur ont été élus comme suit : Marc Andrieux (président), Ariane Andrieux (secrétaire), Laura Desmarest (trésorière), Sophie Pantoux, Katia Rouy, Julien Alonso et Laurent bontillot.

Le Président espère que la saison puisse reprendre normalement et que nos athlètes puissent de nouveaux s'exprimer sur les plateaux. Le CMHM vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2022 !

Humainement, 2021 a particulièrement mis en valeur la solidarité, si chère à notre sport, tant au sein de notre club qu'en dehors. À ce titre, nous tenons particulièrement à remercier l'A.S. Milonaise qui n'a pas hésité à nous tendre la main, en nous donnant accès au terrain de football quand les conditions sanitaires nous ont interdit les gymnases et les espaces publics.

Nous avons pu ainsi continuer à former nos adhérents et leur permettre de rester motivés.

Nous sommes également toujours présents dans le projet Terre de Jeux 2024 aux côtés de notre commune pour valoriser le sport milonais et restons sur tous les terrains pour développer notre discipline. Si participer à notre belle aventure vous tente, vous pouvez nous rejoindre à tout moment de l'année.

En attendant de peut-être vous rencontrer, toute l'équipe du Handball Milonais vous souhaite une très belle année 2022 !



ASSOCIATIONS SPORTIVES

Rand'O, les randonneurs de l'Ourcq

RAND'O



L'association Rand'O, créée fin 2020, a commencé les activités de randonnée le 1^{er} juin 2021. Ce sont déjà 50 randonnées qui ont été proposées tous les mardis matin, tous les jeudis après-midi et les après-midi de chaque 1^{er} samedi de chaque mois.

Le 19 octobre, l'association a eu le plaisir d'être filmée par une équipe de France TV. Le reportage qui parlait des randonnées en forêt de Retz est passé au journal de 13h sur France 2 le vendredi



29 octobre et sur FR3 Picardie au journal du soir le 31 octobre ainsi qu'au journal du midi toujours sur FR3 Picardie le 1^{er} novembre.

L'association participe également à la collecte de papiers revendus au profit du Téléthon. Ce sont déjà 21 tonnes livrées à l'entreprise Greenfield à Château-Thierry. Deux collecteurs sont à votre disposition pour ces papiers, rue Eugène Lavieille et sur le parking du faubourg Saint Jean.

Si vous souhaitez rejoindre l'association vous pouvez nous contacter au 06.35.93.14.57 ou par mail à : rand'o@mailfence.com



LA GAULE MILONAISE



Notre lot de pêche va du port aux Perches à Silly la Poterie (PK 108) au pont des Vaches (PK 96) à Mareuil-sur-Ourcq soit 13,2 km. Nous louons également l'étang de Fontenil de 1,35 ha à la commune de Mareuil-sur-Ourcq, route de Montigny-l'Allier, (timbre piscicole obligatoire) et possédons depuis mai 2019 un étang les Gros Prés de 1,182 ha situé également à Mareuil-sur-Ourcq.

Pour 2022 les tarifs restent identiques. voici le détail :

Carte majeure : 76€
Carte Interfédérale : 100 €
Carte découverte Femme : 35 €
Carte mineure : 21 €
Carte découverte moins de douze ans : 6 €
Carte journalière : 11 €
Carte hebdomadaire : 33 €
Montant des permis étangs : Carpe nuit : 100€, annuel : 45€, journalier : 10€ (tarifs inchangés).

Tous les cartes et permis sont en vente au 31, rue de la Chaussée 02460 La Ferté-Milon où le meilleur accueil vous sera réservé. Les permanences se feront le mercredi de 14h à 17h ainsi que le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Toutes les cartes de pêche sont faites par internet, notre accueil est doté du logiciel et webcam, plus de soucis de perte ou destruction accidentelle "machine à laver" on peut les rééditer plusieurs fois. Pour plus de renseignements contactez : Dominique, tél. 06.76.25.14.92 ou Yan 07.78.66.52.08. Vous pouvez également acheter vos cartes de pêche par internet site : <http://www.cartede-peche.fr/> en précisant bien l'AAPPMA LA GAULE MILONAISE.

Nouvel étang des Gros Prés

Tout au long de l'année les membres du bureau ainsi que quelques bénévoles ont procédé au nettoyage des berges, abattage d'arbres rebouchage de certains trous, création de passerelle. Un curage a été effectué par la société Edivert en mars 2021 ainsi que l'épandage de produits biodégradable destinés à éliminer la vase. Les manifestations, concours, fête de la pêche pour cette année, suite aux conditions sanitaires, ont été annulés pour la sécurité de chacun.

Les membres du bureau remercient les quelques adhérents qui les ont aidés pour les étangs (nettoyage, tonte etc.).

Projets pour 2022

- Fête de la pêche 1^{er} dimanche de juin 2022 (initiation pour les enfants avec les piscines remplies de truites).
- Concours en solo à l'étang de Fontenil à Mareuil-sur-Ourcq.
- Marathon en équipe de deux à l'étang de Fontenil.

- Concours carnassiers en équipe de deux au canal de l'Ourcq à La Ferté-Milon
Ces dates vous seront confirmées ultérieurement et sous réserve des conditions sanitaires en vigueur.

Tous les membres du bureau vous souhaitent une bonne année 2022, de belles prises et de belles bourriches.
adresse mail : laguale.milonaise@orange.fr
site internet : AAPPMA LA GAULE MILONAISE : site officiel du club de pêche de LA FERTE MILON - clubeco
Facebook : <https://www.facebook.com/groups/1638244703066985/>



Vous pouvez envoyer vos photos des plus belles prises avec un commentaire (poids, taille et récit de la capture) à notre adresse mail ci-dessus, nous nous ferons un plaisir de les publier sur notre site internet.

Patrick Gerlache, président

Les élections des membres du bureau pour les cinq années à venir ont eu lieu le 23 octobre 2021 en présence de 16 adhérents et de Madame le Maire de La Ferté-Milon. Cette année, 3 nouveaux adhérents nous rejoignent.

Le bureau est à présent constitué comme suit :

Président : Patrick Gerlache, vice-président : Guy Leclerc, trésorier : Dominique Linotte, secrétaire : Yan Danger, administrateurs : Valentin Callence, Bernard Darchu, Dimitri Daussin, Yoann Renesson, Dylan Suchoki.



Hommage

Monsieur Jean Dubois a été élu au conseil municipal le 22 mars 1971 à l'âge de 40 ans et sans discontinuer jusqu'au 20 mars 2008.

Il a d'abord été conseiller municipal puis maire adjoint du 14 mars 1983 au 21 mai 1992, puis maire durant 16 ans du 22 mai 1992 au 20 mars 2008.

Il fut président de la Communauté de communes de l'Ourcq et du Clignon de juin 1995 à mars 2008.

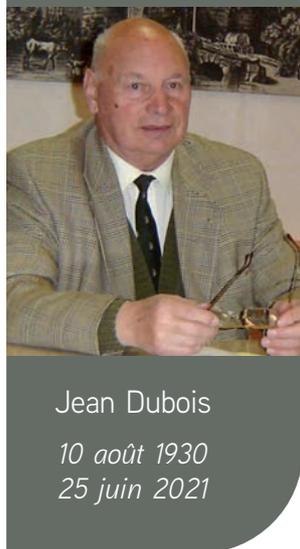
C'est durant sa mandature qu'ont émergé les réalisations municipales suivantes :

- les travaux d'étude pour la réalisation de l'île Lamiche,
- l'achat du Silo qui deviendra le centre technique de la commune,
- l'aménagement de l'ancienne mairie en logements,
- la construction du tennis couvert,
- la réalisation du lotissement Paul Fort.

En tant que président de la CCOC, ce furent les années, entre autres, de la création de la déchetterie intercommunale, du service de soins à domicile, du bureau de l'office du tourisme, de l'école de musique, de l'équipe d'insertion appelée équipe verte qui intervenait dans tous les villages.

Nous avons tous des souvenirs de l'homme public Jean Dubois, qui fut un homme de conviction et d'engagement.

Son action restera inscrite dans la mémoire et l'histoire de notre commune.



Jean Dubois

10 août 1930
25 juin 2021



Mairie de La Ferté-Milon

29, rue de la Chaussée, 02460 La Ferté-Milon

☎ 03.23.96.70.45 ✉ mairie.fertemilon@orange.fr www.lafertemilon.fr

Accueil du public : lundi au vendredi 8h30-12h, samedi 9h-12h

Sur rendez-vous du lundi au jeudi de 14h à 17h.

Les services de la mairie

Les demandes d'état-civil doivent être faites par courrier ou ✉ mairie.fertemilon@orange.fr

Enfance-jeunesse ✉ enfance-jeunesse-fertemilon@orange.fr

Garde-champêtre (Cimetière, voirie, éclairage public...) ✉ police.fertemilon@orange.fr

Numéros et mails utiles

Assistante sociale ☎ 03.23.83.85.06
Conciliateur de justice ☎ 06.60.99.76.21 ✉ giovanni.cognigni@conciliateurdejustice.fr
Gendarmerie 2, rue de Neuilly ☎ 03.23.96.54.17 sur rendez-vous à La Ferté-Milon
École maternelle 1, rue St-Lazare ☎ 03.23.96.71.23 ✉ ecole.jracine.mat@ac-amiens.fr
École élémentaire 1, rue St-Lazare ☎ 03.23.96.72.58 ✉ j-racine@wanadoo.fr
Halte garderie ☎ 06.73.40.74.85 ✉ rouleboutchou@orange.fr

CARNET

Les P'tits Nouveaux

BOULHO GIRAUD Raphaël
CARBONNEL Milo
DEFAUX Aaron
DIAZ DE LAS HERAS Alléxia
FERTANE Luna
FLAMENT Clémence
FRESNEAU Hugo
KPONNON Fémy
LESURE Ayden
MONCHELIN THÉRY Milo
NOËL Tyron
PAULSEN Elise
SOLOWY VIGNON Ayden
STAELENS Lyam
TAVERNE Ewen
VARLET Nino

Ils nous ont quittés

ANCELET Claude
ARTISSON Gisèle veuve BLOTTIER
ATTOCK Noëlette veuve ANTOINE
BERTUCCI Thérèse veuve HUMBERT
BOUJU André
BOURGEOIS Denise
CAILLON Paul
CORDELLA Nicoletta veuve DAY
DEBAIL Ginette veuve BLETARD
DISSARD Marie-Thérèse épouse MOREAU
DUBOIS Jean
DURAND Jeannine
FILLOUX Huguette veuve DUMESNIL
FUENTES Jackie
HARDY René
JUDE René
KEMPENEERS Valérie épouse GAUTIER
KOLOSINSKI Marie veuve STONINA
LAURENT Alice veuve GERNEZ
LÉTOFFÉ Claude
LIÉVIN Andrée veuve VEYSSIER
LIGONY Paul
MARAONE Jacqueline
POYER Renée veuve MORISSEAU
RUFIN Serge
ROGER Gilles
SAMSOEN Marie-Josèphe épouse GOLDIE
SUTY Françoise veuve CARLIER
VANDENHEULE Pierre
VATRIN Raymond
VILLANOVA Peter

Ils se sont unis

DÉE Laëtitia et VAYLET Pierre-Hugo
DECLERCQ Aurélie et BERTIN Yoann
DE MEYER Sandrine et BAER William
DESCOMBES Marie-Christine et BAUER Frédéric
GRAS Ludivine et ZAÏD Alexandre
HÉBERT Aude et KPONNON Mignignebessou
LESAGE Camille et REMY Jules
LIENARD Aurélie et DUCHATEAU Benoît
QUEHON Coralie et BEAUJEAN Cyril
TORRES URCIA Yulisa et ZAPAYLLE AGUILAR Denis

4^e de couv en cours de réalisation